



Voyage commémoratif à Neuengamme et ses camps annexes en mai 2026 à l'occasion du 81^e anniversaire de la libération des camps

À l'occasion du 81^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Neuengamme et de ses camps annexes, l'**Amicale Belge Neuengamme** organise un voyage commémoratif de six jours, du jeudi 30 avril au mardi 5 mai 2026.

1. Programme :

Jeudi 30/04 : Départ de Belgique - visite du Parlement de Brême à l'invitation de la présidente du Parlement, Mme Antje Grotheer
Nuitée à Brême

Vendredi 01/05 : Visite des camps extérieurs de Brême (notamment Blumenthal, Valentin Bunker) .. - Visite du camp extérieur de Ladelund - Nuitée dans les environs de Ladelund

Samedi 02/05 : Visite du camp extérieur de Husum – Hambourg : Landungsbrücken – Église Saint-Nicolas – Cimetière d'Ohlsdorf – Camp extérieur de Fühlbuttel - Nuitée à Bergedorf (Hambourg)

Dimanche 3 mai : Cérémonie commémorative internationale Cap Arcona à Neustadt in Holstein – Cérémonie commémorative internationale au camp principal de Neuengamme - Nuitée à Bergedorf (Hambourg)

Lundi 04/05 : Visite du camp principal de Neuengamme - visite et cérémonie à Schandelah & Scheppau - Nuitée à Koningslütter

Mardi 05/05 : Visite de la prison de Wolfenbüttel - Retour en Belgique

2. Informations pratiques :

- Nous voyagerons en minibus.
- Ce programme est susceptible d'être modifié. Le programme détaillé suivra ultérieurement.

3. Prix et inscription :

- Chambre individuelle : 750 € par personne
- Chambre double : 625 € par personne
- Le prix comprend : le transport en minibus, l'hôtel en formule chambre + petit-déjeuner, les déjeuners et dîners sur place, l'accès aux musées, l'assurance voyage, l'organisation et l'accompagnement.
- Non compris : les repas de midi pendant le trajet (aller-retour dans un restaurant routier), les dépenses personnelles (boissons, souvenirs, etc.). L'assurance annulation n'est pas comprise, vous devez la souscrire vous-même si vous le souhaitez.

Informations auprès de Kristof Van Mierop à l'adresse info@neuengamme.be . Inscription en remplissant le formulaire ci-dessous et en l'envoyant par e-mail ou par courrier à Kristof Van Mierop, Watergang 29, 8380 Dudzele. Les inscriptions **sont ouvertes jusqu'au 1er février 2026.**

Attention : votre inscription ne sera effective qu'après versement d'un acompte de 200 € par personne sur le compte IBAN : BE15 0004 6049 1130 au nom de : Belg.Vr.kring-Amic. Belge Neuengamme. Veuillez mentionner le prénom et le nom de famille de chaque participant.

Le paiement final (solde) doit être effectué au plus tard le 1er mars 2026.

Formulaire d'inscription

Voyage commémoratif 2026 – 81^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Neuengamme

Du jeudi 30 avril 2026 au mardi 5 mai 2026

Formulaire à renvoyer avant le 1er février 2026 à info@neuengamme.be

ou Kristof Van Mierop - Watergang 29 - 8380 Dudzele

Données personnelles (remplir un formulaire par personne, en caractères lisibles !) :

Nom et prénom :

Lieu et date de naissance :

Nom de rue et numéro :

Code postal et commune/ville :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de problème pendant le voyage :

Nom : Tél. :

Nuitées

Je souhaite une chambre individuelle (*)

Je souhaite une chambre double (*). Je partage ma chambre avec

Je n'ai pas / j'ai les souhaits particuliers suivants (*): (repas, hébergement, ...)

.....

(*) biffer les mentions inutiles

Autres informations

O Je participe par sympathie et compassion envers les victimes de la Seconde Guerre mondiale

OU

O Je participe en tant que membre de la famille/connaissance d'un prisonnier politique :

Nom : Date et lieu de naissance :

Numéro de prisonnier (si connu) : Camps éventuels (si connus).....

Attention : votre inscription ne sera effective qu'après versement d'un acompte de 200 € par personne sur le compte IBAN : BE15 0004 6049 1130 au nom de : Belg.Vr.kring-Amic. Belge Neuengamme. Veuillez mentionner le prénom et le nom de famille de chaque participant.

Le paiement final (solde) doit être effectué au plus tard le 1er mars 2026.

Signature,